

DU CONSEIL MUNICIPAL DE BEYREN-LES-SIERCK

SEANCE DU 4 décembre 2020

ELUS	EN EXERCICE	PRESENTS
15	15	9

L'an deux mille vingt, le 4 décembre, à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au Foyer, sous la présidence de Monsieur Phillippe GAILLOT, Maire,

LISTE DES PRESENTS :

GAILLOT Philippe
MARQUET Bénédicte
SIVEC Jean
OGER Isabelle

IMMER Alain
MENEHIN Gaël
VALANCE Bénédicte
WALLERICH Alain

THILL Céline

LISTE DES ABSENTS :

BRUN Jérôme
VIEIRA Christophe

DEBAILLEUL Delphine
REUTER Olivier

GUINDT Philippe
PEREIRA Julien

Procuration de Philippe GUINDT à Bénédicte MARQUET
Procuration de Christophe VIEIRA à Gaël MENEHIN
Procuration de Julien PEREIRA à Philippe GAILLOT
Procuration de Delphine DEBAILLEUL à Alain IMMER

Objet : 2020 – 534 Travaux de rénovation de l'ancienne mairie

Le maire expose le projet de rénovation du bâtiment de l'ancienne mairie situé 42 place de la mairie à Gandren afin d'y aménager 3 appartements qui seront mis en location.

Dans un premier temps, un appartement sera aménagé au 1^{er} étage puis 2 autres seront créés au rez-de-chaussée.

Les conclusions de la commission urbanisme, qui s'est réunie le 20 novembre 2020, ont également été présentées au Conseil.

Suite à cet exposé, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'engager les travaux au plus vite afin de louer rapidement le logement du 1^{er} étage
- de retenir la proposition de l'entreprise Ecco Constructions SARL
- d'accepter le devis de 87 576,30 € TTC pour la rénovation du 1^{er} étage
- d'autoriser le Maire à signer tous les documents y relatifs
- d'autoriser le paiement de la facture d'acompte de 25%

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour copie conforme.
Beyren-lès-Sierck, le 05/12/2020
Le Maire :

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 05/12/2020

Le Maire,





